Commune de Troinex

PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE D'INSTALLTION DU CONSEIL MUNICIPAL DE TROINEX
Mardi 2 juin 2020 à 19h00

Présent(e)s :

Mmes	Véronique Hirsch, Sabine Latour, Olivia Manzin, Karen Reymond-Dorsay, Brigitte Schneider-Bidaux, Christine Tomassi, conseillères municipales
MM.	Patrick Amstad, Jérémy Annen, Jean Berthet, Marc Botbol, Fabrice Calame, Alexandre Moraga, Alexandre Odier, Gégoire Odier, Jean-Jacques Ronchietto, Roland Rüttimann, Stéphane Sizonenko, conseillers municipaux
MM.	Guy Lavorel, Maire
Mme	Béatrice Hirsch, Adjointe
M.	Marc Truan, Adjoint
M.	Olivier Niederhauser, Secrétaire communal

ORDRE DU JOUR

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2020 validant les élections des conseils municipaux du 15 mars 2020, publié dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO) du 14 avril 2020.
2. Prestation de serment des conseillers municipaux (entre les mains de la doyenne d'âge).
3. Election du bureau du Conseil municipal pour la période du 2 juin 2020 au 31 mai 2021.
4. Nomination des diverses commissions et des représentants de la commune au Conseil de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées.

Mme Karen Reymond-Dorsay, doyenne d'âge, ouvre la séance à 19h00 et adresse les paroles suivantes à l'assemblée :

« *Chers membres de l'exécutif, chers membres du législatif, cher secrétaire général, chers membres du personnel communal présents, chers conseillers municipaux sortants, cher public ici présent et virtuellement présent,*

En tant que doyenne et pour la deuxième fois consécutive, j'ai l'honneur d'ouvrir cette séance d'installation pour la nouvelle législature 2020-2025 de la commune de Troinex.

Quoi de plus évident que de commencer par vous saluer, vous dire le simple mot de bonjour, bonne journée dans un contexte informel, ou bonjour Monsieur, ou bonjour Madame, bonjour Monsieur le Président ou bonjour Madame la Présidente dans un contexte plus formel.

Nous sommes en Suisse, et si je me trouvais de l'autre côté de la Sarine, ce même mot de vocabulaire se

dira autrement.

Je commencerai par Grüezi, soit « Ich begrüsse Sie», (je vous salue), mais cela peut aussi devenir Grüezi Herr Doktor ou Grüezi Frau Doktor. Dans un contexte moins formel, si je rentre par exemple dans un restaurant ou si je croise un groupe de personnes lors d'une balade dans les Alpes, cette expression se transforme en Grüezi mitande soit Grüezi « miteinander » soit traduit littéralement je vous salue les uns avec les autres. Il s'agit de n'omettre personne, car nous sommes un groupe et c'est la notion de groupe qui prévaut. Cette idée est tout aussi expressive si je dis Hoi Zaeme soit Hoi zusammen, donc bonjour ensemble. Là aussi le groupe prédomine. Hoi équivaut au Hi américain où on dira alors « Hi there !» qui traduit le côté pragmatique de la pensée.

Si je descendais maintenant dans le Tessin, j'aurais droit à un « Buongiorno» mais le CIAO sera sur toutes les lèvres autant pour dire bonjour qu'au revoir. Qui pourrait penser que cette expression est un diminutif de « Sono il suo schiavo » soit je suis votre esclave issu de l'ancien patois vénitien, au même titre qu'autrefois en français il y avait l'expression « je suis votre serviteur ou votre dévoué ».

Pour terminer, il serait impardonnable de ne pas aller jusque dans les Grisons où bonjour se dit « Bin di » ou « Allegra », expression magnifique qui signifie allégresse, joie du jour qui se lève, et de pouvoir la partager avec autrui.

Si nous appartenons à un pays où le mot le plus simple a non seulement des sonorités très dissemblables, mais dont les implications ne sont pas complètement les mêmes, force est de constater que ça fonctionne et que ça fonctionne bien et depuis longtemps.

A l'image de toutes les formes que peuvent prendre le simple fait de nous saluer, j'ose espérer - et je suis optimiste - qu'au sein de notre prochain Conseil municipal, avec nos visions teintées de couleurs différentes, nous arriverons à faire avancer non seulement les projets en cours, mais également les nouveaux qui nous attendent et qui sont de taille.

Ici en Suisse, il est inscrit dans notre mémoire collective qu'une solution est bonne que si elle est acceptable et acceptée par tous, ou la majorité du moins, même s'il faut du temps pour y parvenir, et comme l'a si justement dit notre conseiller fédéral Alain Berset : « Nous souhaitons agir aussi vite que possible, mais aussi lentement que nécessaire ».

Les jours se suivent et se suivront, chacun avec son lot de surprises, bonnes et/ou mauvaises. L'assurance des uns sera balayée par l'incertitude des autres et il nous faudra rester à flot dans cette tornade qui s'est emparée de notre planète. Gardons notre bon sens, notre optimisme et « last but not least », confiance dans nos institutions et confiance dans notre commune de Troinex. »

Mme Reymond-Dorsay donne ensuite lecture de l'ordre du jour.

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2020 validant les élections des conseils municipaux du 15 mars 2020, publié dans la Feuille d'Avis Officielle (FAO) du 14 avril 2020

Mme Reymond-Dorsay donne lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2020 (voir annexe).

2. Prestation de serment des conseillers municipaux (entre les mains de la doyenne d'âge)

Mme Reymond-Dorsay prie l'assemblée de se lever, puis donne lecture de la formule du serment :

> *« Je jure ou je promets solennellement d'être fidèle à la République et canton de Genève ; d'obéir à la Constitution et aux lois et de remplir consciencieusement les devoirs de ma charge ; de garder le secret de fonction sur toutes les informations que la loi ne me permet pas de divulguer. »*

A l'appel de leur nom, les conseillères et conseillers municipales/aux répondent en levant la main droite : « *je le jure* » ou « *je le promets* ».

L'assemblée prend acte de leur serment.

3. Election du bureau du Conseil municipal pour la période du 2 juin 2020 au 31 mai 2021.

3.1 Président(e) du Conseil municipal

Mme Reymond-Dorsay demande quels sont les candidate(e)s pour la présidence. Le groupe hors-parti propose Mme Véronique Hirsch.

Il n'y a pas d'autre candidature et Mme Reymond-Dorsay soumet cette proposition au vote : **Mme Véronique Hirsch est élue à l'unanimité et par acclamation.**

Immédiatement après cette élection, Mme Hirsch prend la présidence, prie l'assemblée de se lever et procède à l'assermentation de la doyenne d'âge. **Elle donne lecture de la formule du serment et Mme Reymond-Dorsay prête serment. L'assemblée en prend acte.**

La Présidente prononce ensuite les paroles suivantes :

« Chères et chers collègues, Monsieur le Maire, Madame l'adjointe, Monsieur l'adjoint, Monsieur le secrétaire général, Madame la secrétaire générale adjointe, Mesdames et Messieurs les membres du personnel communal, chers anciens collègues, chers invités, chère famille, chers amis et vous toutes et tous, Troinésiennes et Troinésiens qui suivez cette séance depuis chez vous,

C'est pour moi un honneur et un plaisir de me trouver à cette place ce soir pour cette séance d'installation de la nouvelle législature 2020-2025 et je vous remercie de m'avoir élue à la fonction de présidente pour une année.

J'aurais bien sûr souhaité que cette séance se déroule dans notre belle salle à la Mairie, j'aurais souhaité que nous puissions accueillir tout le public comme c'est le cas habituellement, puis fêter ensemble ce moment solennel qui fait partie de notre belle démocratie.

Mais voilà, nous avons dû adapter cette séance aux directives sanitaires, comme nous le faisons depuis le 13 mars, pour nous protéger tous du COVID-19.

Dans son éditorial du 19 avril dernier, Ariane Dayer, rédactrice en chef du Matin Dimanche, écrivait ceci : « La crise du coronavirus a changé… notre rapport à la politique. Soudain, la politique s'est replantée au milieu du village. Soudain, elle n'est plus théorique et lointaine, mais totalement ancrée dans le concret et la proximité… retrouvant ainsi son vrai sens ».

Ce terme de « politique replantée au milieu du village » prend tout son sens à Troinex aussi. Et même une fois le pic de la crise passée, dans notre retour vers ce qu'on appelle maintenant une nouvelle normalité, j'espère vraiment que la politique troinésienne restera ancrée dans le concret et la proximité, c'est en tout cas comme ça que je la conçois et que j'espère que nous l'exercerons.

Mais avant de nous projeter dans ce qui nous attend, j'aimerais remercier les autorités communales, les employés de la commune, les bénévoles et les Troinésiennes et Troinésiens qui par leur attitude responsable et leur aide à ceux qui en avaient besoin, ont permis à chacune et chacun de traverser ces dernières semaines le mieux possible. Dans la Tribune de Genève du 11 mai, Monsieur Xavier Magnin, président de l'Association des communes genevoises, rendait aussi hommage aux autorités par ces mots : « L'ensemble des personnes vulnérables ou confinées savent qu'elles peuvent compter sur les appuis de proximité dont elles ont besoin, notamment pour faire leurs courses. Mais les apports des communes en cette période de crise ne se limitent pas à cela…C'est grâce aux mairies qu'ont pu être déployés les agents de police municipale et les sapeurs-pompiers volontaires qui, en plus de leurs missions habituelles, ont rappelé au public la nécessité de respecter les mesures imposées par la lutte contre le coronavirus. C'est également grâce aux communes que les poubelles continuent à être levées, les rues à être balayées et les parcs entretenus…En tirant tous à la même corde..., en accomplissant des actes peu médiatiques mais qui font la différence entre une société socialement impliquée et une société individualiste, vous avez su placer les intérêts de vos citoyens au centre de vos préoccupations ».

Il est certain que cette crise laissera des traces concrètes dans la gestion des affaires communales, la plus évidente étant que nos finances seront impactées par ces mois où l'économie a tourné et tourne encore au ralenti. Mais j'espère que les traces positives telles que la solidarité et une manière de vivre ensemble peut-être plus calme et plus en lien les uns avec les autres permettra à ce conseil municipal de fonctionner harmonieusement, parce que même avec nos opinions et nos colorations différentes, nous avons toujours en vue le bien de toutes les Troinésiennes et tous les Troinésiens.

J'aimerais ajouter un mot plus personnel : je suis arrivée à Troinex en 1971 à l'âge de 10 ans et je n'ai quitté la commune que pendant 3 ans, au début de mon mariage. Je me sens troinésienne avant tout. Mes

enfants ont grandi à Troinex et y reviennent, ma fille dans les parcs avec ses enfants, mes fils à l'Agorespace, cet endroit qu'ils doivent à leur grand-mère qui était alors maire de Troinex et si je parlais comme mes élèves, ce que j'évite, je vous rassure, je vous dirais que « moi j'suis 1256 ».

Autour de cette table, d'autres sont de plus anciens Troinésiens que moi et d'autres sont des habitants plus récents. Mais si nous sommes là, réunis ce soir pour cette prestation de serment, c'est parce que nous avons choisi de donner de notre temps et de nos compétences à la commune et que les Troinésiennes et Troinésiens nous ont fait confiance pour cela en nous élisant.

Joël Dicker, célèbre troinésien s'il en est, expliquait dans la Tribune de Genève du 16 mai qu'à son avis la crise devait nous faire réaliser la chance que nous avons d'élire nos représentants. Il disait : « Avec cette crise, nous avons vu combien il est important de se reconnaitre dans les décisions du gouvernement. Il faut aller voter ! Il faut élire ceux qui nous représentent… »

J'aimerais donc terminer avec une bienvenue spéciale à notre nouvelle élue et nos nouveaux élus, une bonne continuation ou un bon retour aux « anciennes et anciens » et je me réjouis de mener avec vous toutes et tous des débats constructifs et respectueux tout au long de notre nouvelle législature. »

3.2 Vice-Président(e) du Conseil municipal

La Présidente demande quels sont les candidat(e)s pour la vice-présidence. Le groupe des Verts propose M. Alexandre Moraga.

Il n'y a pas d'autre candidature et la Présidente soumet cette proposition au vote : **M. Alexandre Moraga est élu à l'unanimité et par acclamation.**

3.3 Secrétaire et Vice-Secrétaire du Conseil municipal

La Présidente propose au Conseil de reconduire M. Olivier Niederhauser (Secrétaire) et Mme Dominique Schupbach (Vice-secrétaire) à ces fonctions.

M. Olivier Niederhauser et Mme Dominique Schupbach sont élus à l'unanimité et par acclamation.

3.4 Désignation des autres membres du bureau du Conseil municipal

Le groupe PLR propose M. Jérémy Annen et le groupe PDC/Verts libéraux propose Mme Christine Tomassi. La Présidente précise que M. Jean Berthet est de facto membre du bureau pour le groupe des Socialistes.

M. Jérémy Annen, Mme Christine Tomassi et M. Jean Berthet sont élus à l'unanimité et par acclamation.

4. Nomination des diverses commissions et des représentants de la commune au Conseil de la Fondation intercommunale des communes de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées.

4.1 Nomination des diverses commissions

Mme V. Hirsch informe que les chefs de groupe se sont réunis après avoir consulté leur groupe respectif et se sont mis d'accord sur la proposition suivante pour les commissions :

- le Conseil municipal comportera 4 commissions et une commission ad hoc ;
- toutes composées de 9 membres, (3 hors-parti, 2 PLR, 2 Verts, 1 PDC/Verts libéraux, 1 Socialiste) ;
- les présidences ont été attribuées de la manière suivante : 2 hors-parti, 2 PLR, 1 Verts ; et les vice-présidences ainsi : 2 hors-parti, 1 PLR, 1 PDC/Verts libéraux, 1 Verts.

La Présidente propose de donner lecture de la liste des commissions et de leurs membres, selon les propositions faites par les groupes, puis de procéder à la nomination des commissions par un vote global. Le Conseil est d'accord avec cette manière de faire.

Commission « Finances, sécurité et règlements »

Président (PLR) : M. ANNEN Jérémy
Vice-Présidente (PDC) : TOMASSI Christine

HP	RÜTTIMANN Roland
HP	HIRSCH Véronique
HP	MANZIN Olivia
PLR	ODIER Grégoire
VERTS	CALAME Fabrice
VERTS	SCHNEIDER-BIDAUX Brigitte
PS	BERTHET Jean

Commission « Urbanisme, mobilité et grands projets »

Président (HP) : BOTBOL Marc
Vice-Président (PLR) : ODIER Alexandre

HP	RONCHIETTO Jean-Jacques
HP	AMSTAD Patrick
PLR	ANNEN Jérémy
VERTS	CALAME Fabrice
VERTS	MORAGA Alexandre
VERTS-LIB.	LATOUR Sabine
PS	BERTHET Jean

Commission « Développement durable et infrastructures »

Présidente (verts) : SCHNEIDER-BIDAUX Brigitte
Vice-Président (HP) : RONCHIETTO Jean-Jacques

HP	AMSTAD Patrick
HP	BOTBOL Marc
PLR	REYMOND-DORSAY Karen
PLR	ODIER Alexandre
VERTS	CALAME Fabrice
VERTS-LIB.	LATOUR Sabine
PS	BERTHET Jean

Commission « Social, jeunesse, loisirs et communication »

Présidente (HP) : HIRSH Véronique
Vice-Président (Verts) : SIZONENKO Stéphane

HP	RÜTTIMANN Roland
HP	MANZIN Olivia
PLR	REYMOND-DORSAY Karen
PLR	ODIER Grégoire
VERTS	MORAGA Alexandre
PDC	TOMASSI Christine
PS	BERTHET Jean

Commission ad hoc « Crèche et zone sportive »

Président (PLR) : ODIER Alexandre
Vice-Président (HP) : RÜTTIMANN Roland

HP	BOTBOL Marc
HP	HIRSCH Véronique
PLR	REYMOND-DORSAY Karen
VERTS	SIZONENKO Stéphane
VERTS	SCHNEIDER-BIDAUX Brigitte
VERTS-LIB.	LATOUR Sabine
PS	BERTHET Jean

Au vote, la composition des commissions ainsi que les président(e)s et vice-président(e)s sont acceptés à l'unanimité.

4.2 Election de deux membres du Conseil de la Fondation intercommunale de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées

La Présidente cède la parole à M. Lavorel, Maire, qui rappelle que le Conseil de Fondation de l'EMS est composé de 7 membres de la ville de Carouge, 4 membres de la commune de Bardonnex et 4 membres de la commune de Troinex. Comme le prévoient les statuts, un membre de l'exécutif de la commune (M. Lavorel pour Troinex) siège au Conseil de Fondation, ainsi qu'un délégué désigné par l'exécutif, M. Enrico Querio ; les deux membres sont élus par le Conseil municipal.

La Présidente demande quels sont les candidat(e)s pour représenter la commune au Conseil de la Fondation intercommunale de Bardonnex, Carouge et Troinex pour le logement des personnes âgées. Le groupe des Verts propose M. Stéphane Sizonenko et le groupe PLR propose M. Alain Forestier.

Au vote, les candidatures de MM. Stéphane Sizonenko et Alain Forestier sont approuvées à l'unanimité et par acclamation.

Avant de clore cette séance d'installation, la Présidente cède la parole à M. Lavorel, Maire, qui prononce l'allocution suivante :

« *Madame la présidente du conseil municipal.*
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux.
Chers invités, cher public.

Les semaines parurent bien longues depuis le 15 mars, date des élections. Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers municipaux, vous venez de prêter serment pour votre fonction communale. Mes adjoints, Madame Béatrice Hirsch et Monsieur Marc Truan, ainsi que moi-même, avons également prêté serment mercredi passé, devant le Conseil d'Etat à la cathédrale St-Pierre.

Cette cérémonie s'est déroulée sans public, sans invités, sans les diverses personnalités habituelles, juste un représentant judiciaire. Il n'y avait pas de député, pas d'élus fédéraux, pas de hauts fonctionnaires… une cathédrale étonnamment vide.

Nous sommes sortis en gardant nos distances, presque sans bruit, sans procéder au cortège habituel, cette alignée d'écharpes aux couleurs genevoises, partant de la cathédrale jusqu'à l'Hôtel de ville ! Et naturellement, l'apéritif, bruyant des discussions animées de toutes les personnalités politiques genevoises, n'a pas eu lieu.

Quelle situation particulière, également pour Troinex, si festif habituellement, privé de toutes ses manifestations.

Le 15 mars, journée du premier tour des élections, me semble si lointain. Nous n'avons guère pu en parler, nous avons été tous privés de débat depuis de longues semaines.

Cette séance d'installation du Conseil municipal me permet de vous féliciter pour votre élection.

Je vous remercie également pour votre participation active à notre démocratie. Notre fédéralisme a à nouveau montré ses qualités, ainsi que la force de nos trois niveaux de compétences, fédéral, cantonal et communal, chacun travaillant à son niveau de responsabilité.

Mais pas seulement : c'est également grâce à la discipline de nos citoyens que ce maudit COVID-19 s'emble s'essouffler et nous permettra, je l'espère, de retrouver rapidement ces gestes sociaux et cette convivialité qui nous ont tant manqué !

Cette pandémie s'attaquant principalement aux plus faibles, nos ainés, il a été un révélateur des inégalités. Ce n'est pas une surprise, mais cela nous donne « un sacré pique de rappel » concernant notre grande chance de vivre dans un pays démocratique avec un système de santé fort, dans des conditions de vie des plus favorables.

Vous avez été élus et légitimés lors des élections du 15 mars 2020, avec une très belle participation des citoyennes et citoyens de Troinex, presque 50% des électeurs (48.45% exactement), participation bien supérieure à la moyenne cantonale de 35.71%.

En application de la nouvelle constitution, nous sommes en fonction pour cinq années et je souhaite fortement, comme dans la législature précédente, que nos futurs débats se déroulent de manière constructive et respectueuse des personnes, des minorités et même des majorités.

Notre commune est d'une taille humaine, bien que grandissante, et l'enjeu important reste le même depuis des législatures : conserver et développer le bien vivre pour nos habitants ; conserver et développer l'harmonie de Troinex, ainsi que l'envie de bien vivre ensemble.

Notre commune a la chance de pouvoir s'appuyer sur des citoyens engagés pour leur village et les mots « citoyenneté », « bénévolat », « respect », « solidarité » ont du sens à Troinex.

Il y a eu beaucoup de déception chez les conseillers municipaux sortants de finir cette belle législature sans possibilité de partager encore un dernier Conseil municipal, un moment privilégié qui aurait permis de partager une dernière séance ensemble.

Nous comprenons leurs regrets, mais par chance les conditions de sécurité viennent de se détendre quelque peu et nous en avons profité pour les inviter à cette séance d'investiture, afin de les remercier du travail accompli durant ces dernières années. Cela nous permettra de leur remettre le fameux stylo et des fleurs qui les attendent, étiquetés à leur nom.

Il n'est pas possible de recommencer une législature sans remercier celles et ceux qui ont œuvré pendant plusieurs législatures :

Gentleman, nous commencerons par la gente féminine… Mais pas seulement par galanterie, en effet nos deux sortantes sont également les personnes siégeant depuis le plus longtemps au Conseil municipal :

Mme Dominique Bernardet :
Est entrée au CM le 1er juin 1999, 21 années de dévouement pour Troinex.
Dominique a présidé le Conseil Municipal en 2006-2007.
Lors de cette dernière législature, elle a été membre de :
- *La commission Agenda21 et Communication, qu'elle a présidé*
- *La commission Travaux et bâtiments*
- *La commission Ad hoc Règlements communaux*
- *La commission Ad hoc Projet de crèche et zone sportive*

Toujours combative, elle a un fait d'arme dont probablement peu de personnes se souviennent autour de cette table : si nous avons aujourd'hui un tea-room sur la place du village, c'est bien grâce à Dominique. L'exécutif et le conseil municipal d'alors, après avoir longuement cherché et ne trouvant aucune société voulant ouvrir une boulangerie ou un tea-room à Troinex, avaient un peu abandonné l'idée.
Alors que tous étaient découragés, renonçant et cherchant désespérément une autre solution, Dominique, a poursuivi ses recherches et est arrivée à convaincre le propriétaire d'une chaine de boulangerie genevoise d'établir une antenne à Troinex ! Depuis, notre place de village a son tea-room avec sa belle terrasse, si appréciés.

Mme Annick Deshayes :
Est entrée au CM le 1er juin 2003, soit 17 années : une belle durée d'engagement pour Troinex.
Annick a présidé le Conseil Municipal en 2015-2016.
Lors de cette dernière législature, elle a été membre de :
- *La commission d'Urbanisme et environnement*
- *La commission Agenda21 et Communication, dont elle a été la vice-présidence*
- *La commission Ad hoc règlements communaux*

Je dois avouer un petit pincement au cœur, car nous avons été élus pour la première fois ensemble en 2003, les deux petits nouveaux HP, et voilà qu'Annick décide de ne pas se représenter pour cette législature. Toujours parmi les meilleures élues, elle va sans aucun doute nous manquer.

M. Jean-Jacques Duquesne :
Est entré au CM le 1er juin 2007, 13 années d'engagement pour Troinex.
Jean-Jacques a présidé le Conseil Municipal en 2016-2017 et en 2019-2020.
Lors de cette dernière législature, il a été membre de :
- *La commission des Finances et sécurité, qu'il a présidé*
- *La commission d'Urbanisme et environnement*
- *La commission Ad hoc règlements communaux*

Mais Jean-Jacques, c'est beaucoup plus d'engagement : le tournoi de l'Argorespace, sa participation au Festival Assemblage'S, et j'en oublie. Mais un engagement que je ne peux pas oublier et que je tiens à rappeler est le rôle important qu'il a joué durant cette belle année 2017 : Jean-Jacques fut en effet un magnifique « Monsieur Bicentenaire ».

M. Sébastien Bourqui :
Est entré au CM le 1er juin 2011, 9 années d'engagement pour Troinex.
Lors de cette dernière législature, il a été membre de :
- *La commission Agenda21 et Communication*
- *La commission Jeunesse, sociale et école*
- *La commission Travaux et bâtiments*
- *La commission Ad hoc Projet de crèche et zone sportive*

Sébastien est le troisième enfant du buraliste de Troinex ; son papa est resté durant des décennies au guichet postal troinésien. Je me rappelle bien la naissance du cadet de la famille, étant ami avec son frère et sa sœur. Sébastien vivait au cœur du village, juste au-dessus de l'ancienne poste ; plutôt discret, ses interventions étaient ponctuées de pertinence et d'humour. Il va également nous manquer.

M. Thomas Jordi :
Est entré au CM le 1er juin 2015, juste une législature pourrions-nous penser… mais non, Thomas avait déjà siégé durant la législature de 1991 à 1995.
Lors de cette dernière législature, il a été membre de :
- *La commission Travaux et bâtiments, dont il a été le vice-président*
- *La commission Agenda21 et Communication*
- *La commission Ad hoc Projet de crèche et zone sportive*
- *La commission Ad hoc règlements communaux*

Fils de Walter Jordi, décédé tout récemment, Thomas est d'une famille troinésienne qui participe aux destinées de la commune depuis fort longtemps. Si le conseil municipal manque à Thomas, j'espère qu'il se représentera pour une prochaine législature !

M. Gérard Murith :
Est entré au CM le 1er juin 2015, une législature de 5 année bien remplies.
Lors de cette dernière législature, il a été membre de :
- *La commission Travaux et bâtiments*
- *La commission Jeunesse, social, école*
- *La commission Ad hoc Projet de crèche et zone sportive*

Gérard est mon ami de jeunesse, nous avons tellement d'anecdotes en mémoire… mais je dois avouer que ma joie d'apprendre qu'il se présentait en 2015 au Conseil municipal fut grande. Après toutes ces années, cherchant à le faire participer à divers engagements publics, je ne vous dirai pas le contenu de nos conversations, mais ce fut une grande satisfaction de le voir arriver au Conseil municipal.

Pour votre investissement et pour vos personnalités, je tiens à vous remercier sincèrement de votre engagement communal. Nos actions et nos décisions sont très importantes pour le bien-être des Troinésiennes et des Troinésiens.

Je poursuivrai sur les projets importants de cette prochaine législature. Après ces mois d'inaction législative, les dossiers en attente sont nombreux et importants !

La conjoncture est plus qu'incertaine, la pandémie de COVID-19 aura des retombées sur nos finances communales qui ne seront probablement pas anodines.

Nous avons des projets importants, mais les investissements le seront également. Il sera donc nécessaire, comme à chaque législature, que nos finances communales soient gérées rigoureusement.

Un projet retardé par cette pandémie, c'est le déplacement provisoire de l'épicerie à l'ancienne poste, afin de permettre la rénovation du bâtiment.

D'autres réalisations importantes, dossiers qui sont en attente de l'obtention de l'autorisation de construire :

- *La réalisation de la crèche et le réaménagement de la zone sportive.*

- *Les aménagements pour la ligne de bus, Veyrier - Bachet de Pesay, nous relayant à une gare du Léman Express.*

D'autres projets à réaliser ou en cours d'étude :

- *Les compléments des modérations de nos chemins communaux en zones 20 et 30 km/h.*
- *Après les ateliers de concertation de nos habitants, terminer le dossier de notre Plan Directeur Communal.*
- *Réglementer le stationnement dans notre village afin de gérer les véhicules ventouses.*
- *Le suivi du développement urbanistique des grands projets de constructions.*
- *Poursuivre notre action sociale pour les aînées.*
- *Développer et poursuivre également nos actions pour la jeunesse, pour la culture et nos sociétés sportives.*

Sans oublier les démarches concernant l'amélioration de la sécurité et la prévention à Troinex.

Il me reste plus qu'à vous souhaiter que cette législature vos apporte, à toutes et à tous, beaucoup de satisfaction et de belles réalisations.

Madame la Présidente du conseil municipal, chère Véronique, je te rends la parole. »

Au terme de cette intervention, compte tenu des circonstances particulières et comme le dernier Conseil municipal de la législature 2015-2020 du mois de mai n'a pas pu avoir lieu, ce qui aurait permis aux élus sortants de prendre congé, la Présidente cède la parole à M. Jean-Jacques Duquesne qui adresse ces quelques mots :

« Madame la Présidente,
Mesdames et messieurs les représentants de la Mairie,
Et surtout vous chers collègues,

Je peux encore m'associer à vous car je suis encore ce soir parmi vous, et j'espère bien que ces prochains temps je le serai autant, à ma façon, puisque je ne suis plus amené à siéger au sein du Conseil municipal.

Je dois dire qu'à l'évocation de nos faits d'armes, à mes collègues sortants et à moi, c'est un sentiment de fierté qui est venu, un sentiment du travail accompli pour cette commune que nous aimons tous. Ce fut pour ma part de très belles années et si j'ai un message d'espoir, c'est celui de vous adresser mes meilleurs vœux pour que ces cinq prochaines années se passent aussi bien que celles qui viennent de se terminer, dans un contexte un peu difficile. Le message principal que j'adresse est celui de cet espoir de nous retrouver dans cinq ans, dans les meilleures conditions et tous autant que nous sommes ce soir.

Félicitations à celles et ceux qui ont été élu(e)s le 15 mars. Nous n'avons pas pu les fêter officiellement, première raison de boire à votre santé ce soir. Une deuxième raison de boire à notre santé est le fait d'être tous ici, dans cette salle quelque peu particulière pour une séance du Conseil et qui donne peut-être un peu trop de formalisme à nos propos. Je vous retrouverai certainement dans notre ancienne salle (de la mairie) je vous donne rendez-vous au nom du Conseil municipal dès la prochaine séance qui aura lieu au mois de juin.

Bonne soirée à tous et merci de m'avoir laissé la parole. »

Au terme de cette intervention, la Présidente lève la séance à 19h55 et convie toutes les personnes présentes à participer à l'apéritif, dans le respect des distances.

La Présidente : Hirsch

Mme Véronique Hirsch

Le secrétaire :

M. Olivier Niederhauser

Un membre du Conseil municipal :

Karen Reynard Torsay

2089-2020

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

ARRÊTÉ

relatif à la validation de l'élection des conseils municipaux, du 15 mars 2020

09 avril 2020

LE CONSEIL D'ÉTAT

Vu les articles 46, alinéa 1, 53, 54 et 140 de la constitution de la République et canton de Genève, du 14 octobre 2012;

vu l'article 77, alinéas 1 et 3, de la loi sur l'exercice des droits politiques, du 15 octobre 1982;

vu l'arrêté du Conseil d'Etat du 18 mars 2020 constatant les résultats de l'élection des conseils municipaux, du 15 mars 2020, publié dans la Feuille d'avis officielle des 20 et 30 mars 2020;

attendu qu'aucun recours n'est parvenu à la chambre constitutionnelle de la Cour de justice dans le délai légal,

ARRÊTE :

L'élection des conseils municipaux, du 15 mars 2020, est validée.

Communiqué à :

Tous	1 ex.
CHA (DSOV, SVE, DAJ, LG)	1 ex.
DCS/SAFCO	1 ex.
Sautier	1 ex.
FAO	1 ex

CONSEIL D'ÉTAT RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Certifié conforme,

La chancelière d'Etat :